

empackEmpack Spraytech Inc.
98 Walker Drive
Brampton, Ontario, L6T 4H6
Canada
905-792-6571**PRODUIT: Emzone protecteur de jantes - 227 g (8 oz.)****CODE: P6-044033****SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE**

Identité du produit..... Emzone protecteur de jantes - 227 g (8 oz.)
 Numéro del produit..... P6-044033
 Référence du fabricant..... Empack Spraytech Inc.
 98 Walker Drive
 Brampton
 Ontario
 Canada
 L6T 4H6
 905-792-6571
 Numéro de téléphone d'urgence 24 heures CANUTEC : recueillir 613-996-6666.
 Utilisation recommandée..... Protecteur de jante auto .

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS

Éléments d'étiquetage :
 Mot indicateur..... DANGER.
 Classification des dangers :
 Dangers physiques..... Aérosols inflammables - catégorie 1. Gaz sous pression - gaz liquéfié .
 Dangers pour la santé..... Non classifié.
 Dangers pour l'environnement..... Non classifié.
 Mention de danger..... H222: Aérosol extrêmement inflammable. H229:Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur (1). H280:Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Conseils de prudence :
 Prévention..... P210:Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. . P211:Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition . P251:Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Réponse..... Aucun .
 Stockage..... P410+P412:Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F. P403:Stocker dans un endroit bien ventilé.
 Élimination..... P501:dispose contenu/récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale ou internationale.
 Danger (s) non classé (HNOC)..... Aucune n'est connue.

SECTION 03: INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	% POIDS
Silicones	Proprietary	45-70
Isobutane	75-28-5	30-60
Propane	74-98-6	7-13

SECTION 04: DESCRIPTION DES PREMIERS SOINS À PORTER EN CAS D'URGENCE

Inhalation..... S'il est inhalé, enlever à l'air frais. Si ce n'est pas respirer, pratiquer la respiration artificielle et obtenir une assistance médicale immédiate. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène et consulter un médecin.
 Contact avec les yeux..... Vérifier et enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, garder les paupières ouvertes. Consulter un médecin en cas de toute irritation. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures.

PRODUIT: Emzone protecteur de jantes - 227 g (8 oz.)

CODE: P6-044033

SECTION 04: DESCRIPTION DES PREMIERS SOINS À PORTER EN CAS D'URGENCE

Contact avec la peau.....	Rincer la peau contaminée à l'eau savonneuse. Si ce produit chimique pénètre vêtements, immédiatement la dévêtir et rincer la peau avec de l'eau. Si l'irritation persiste après le lavage, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements avant des réutiliser. En cas d'irritation consulter un médecin.
Ingestion.....	Pas susceptibles d'être ingérés. Si se produit, ne donnent rien par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir, consulter un médecin. Obtenir des conseils médicaux.
Symptômes/effets plus importants, aigus et retardés	Contact direct avec les yeux peut causer une irritation oculaire temporaire.
Indication des soins médicaux immédiats et traitement spécial nécessaire	Fournir des mesures générales de soutien et le traiter selon les symptômes. Donner de l'oxygène en cas d'essoufflement. Réchauffer la victime. Garder la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

D'extinction approprié.....	Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone. Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard.
D'extinction inappropriés.....	Ne pas utiliser de jet d'eau comme un extincteur, comme cela se propagera le feu.
Dangers particuliers découlant de la substance chimique	Contenu sous pression. Contenant sous pression pouvant exploser lorsqu'ils sont exposés à la chaleur ou de flamme.
Équipement spécial de protection et précautions pour les pompiers	Pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard y compris manteau ignifuge, casque avec l'eau pour éviter l'accumulation de pression de vapeur vers le haut. Recueillir des contaminés d'extinction eau séparément. Cela ne doit pas être évacué dans des drains. Supprimer récipients intacts de la zone de danger immédiat, s'il est sûr de faire.
Risques d'incendie général.....	Aérosol extrêmement inflammable.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence	Assurer une ventilation adéquate ; éviter la formation de poussière. Porter un équipement de protection et éloigner les personnes non protégées. Utiliser une protection respiratoire contre les effets de la poussière.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	Contenir le déversement et ensuite collecter avec un matériau absorbant non combustible, (sable, terre, terre de diatomées, la vermiculite) et le placer dans le récipient pour élimination conformément aux règlements locaux et nationaux (voir section 13). Éliminer toutes les sources d'inflammation (non fumeur, des fusées, des étincelles ou des flammes dans la région immédiate). Gardez les matériaux combustibles (bois, papier, pétrole, etc.) de matière déversée.
Précautions environnementales.....	Garder hors de drains, égouts, fossés et cours d'eau. Minimisez l'utilisation de l'eau pour éviter la contamination de l'environnement.

SECTION 07: PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, DE L'EMPLOI ET DE MANIPULATION

Précautions pour la manipulation.....	Laver soigneusement après manipulation. Récipient sous pression : ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Ne pas utiliser si le bouton du spray est manquant ou défectueux. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou tout autre matériau incandescent. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards de ce produit de pulvérisation. Utiliser avec une ventilation adéquate. Éloigner loin de la chaleur, les étincelles et des flammes.
Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités	Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin des substances incompatibles. Ne pas stocker en plein soleil. Ne pas manipuler ou entreposer près d'une flamme, de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Magasin loin des matières incompatibles (voir Section 10).

SECTION 08: MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
Silicones	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
Isobutane	Non disponible	1,000 ppm	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Propane	Non disponible	Non disponible	1,000 ppm	Non disponible	Non disponible
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	L'évacuation par une ventilation locale est nécessaire pour maintenir le point d'utilisation ci-dessous sous la Valeur du Seuil de Limite si le personnel n'est pas protégé. Tous les équipements et les cylindres avant l'utilisation de la terre.				
Mesures de Protection individuelle : Protection des yeux/visage.....	Éviter le contact avec les yeux, porter des lunettes de protection dans le cas où le contact visuel est possible.				

PRODUIT: Emzone protecteur de jantes - 227 g (8 oz.)

CODE: P6-044033

SECTION 08: MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection de la peau.....	Normalement, aucune protection de main est nécessaire ; Cependant, un contact prolongé ou répété avec la peau utilisez des gants résistant aux produits chimiques conformes aux règlements appropriés. Respecter les consignes concernant la perméabilité et la percée des temps qui sont fournis par le fournisseur des gants. Utiliser des gants en caoutchouc ou en latex lorsqu'il y a un potentiel pour le contact cutané prolongé ou excessive.
Protection des voies respiratoires.....	Utiliser un respirateur approuvé NIOSH pour les urgences. Une utilisation typique de ce produit dans des conditions normales ne nécessite pas l'utilisation de protection respiratoire. Si les concentrations dans l'air sont supérieures aux limites d'exposition applicables (voir ci-dessous), utiliser une protection respiratoire approuvé NIOSH .
Risques thermiques.....	Aucune n'est connue.
Considérations d'hygiène générale.....	Lors de l'utilisation, pas manger, boire ou fumer. Respectez toujours les mesures d'hygiène personnelle, tels que lavage après avoir manipulé le matériel et avant de manger, boire ou fumer. Régulièrement laver les vêtements de travail et équipements de protection avant d'utiliser.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique.....	Aérosol.
Apparence physique.....	Opaque. Brume.
Odeur.....	Sans odeur.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Non disponible.
pH.....	Ne s'applique pas.
Pression de vapeur (lb/po2).....	40-60.
Densité de vapeur (Air = 1).....	> 1.
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1)	> 1 .
Liquide de Point d'ébullition (° C).....	-12. (Isobutane).
Teneur en COV.....	Aucune donnée .
Solubilité dans l'eau.....	Néant.
Densité (liquide).....	0,930-0,970.
Gravité spécifique (aérosol).....	0,745-0,765.
Température d'auto-inflammation (propergol), ° C	462.
Point d'éclair, ° C (propergol), méthode....	-88.99. En vase clos.
Abaisser la limite d'explosivité (% , vol).....	1.4. (Propergol).
Limite supérieure d'explosivité (% , vol).....	8.3. (Propergol).

SECTION 10: STABILITÉ DU PRODUIT ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Produit non réactif dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique.....	Stable à températures & pressions normales.
Possibilité de réactions dangereuses.....	Ne se produit pas.
Conditions à éviter.....	Évitez les sources de chaleur et la flamme et la charge électrostatique.
Matières incompatibles.....	Éviter d'entrer en contact avec des oxydants.
Produits de décomposition dangereux Products	Aucun produits produits de décomposition dangereux lorsqu'ils sont stockés et manipulés correctement.

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Silicones	Pas disponible	Pas disponible
Isobutane	658 mg/L (Rat - 4heures)	Non disponible
Propane	658 mg/L (Rat - 4heures)	Non disponible
Informations sur les Routes probables d'exposition :		
Voies de pénétration - Inhalation.....	Oui.	
Voies de pénétration - Skin & yeux.....	Non.	
Voies de pénétration - Ingestion.....	Non.	
Voies de pénétration - Absorption par la .. peau	Non.	
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Effets irritants.	
Toxicité aiguë.....	Pas d'effets significatifs connus.	
Corrosion/Irritation cutanée.....	Provoque une irritation cutanée bénigne. Le contact prolongé peut être plus irritant.	
Irritation oculaire/dommages oculaires graves	Non classifié.	

PRODUIT: Emzone protecteur de jantes - 227 g (8 oz.)

CODE: P6-044033

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Sensibilisation respiratoire ou cutanée.....	L'inhalation peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer une sensibilisation cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales... Cancérogénicité.....	Aucune information n'est disponible, et aucun effet indésirable ne devrait. Non classifié comme cancérigène par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.
Toxicité pour la reproduction.....	Aucune information n'est disponible.
STOT - exposition unique.....	Aucune donnée disponible .
STOT - exposition répétée.....	Aucune donnée disponible .
Danger par aspiration.....	Aucune donnée disponible .
Effets chroniques.....	Aucun effets chroniques à long terme sont connues ou prévues.

SECTION 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOTOXICOLOGIQUES

Écotoxicité.....	Peut être dangereux pour l'environnement. Il n'existe aucune donnée sur le produit lui-même. Ne devraient pas être rejetées dans l'environnement.
Persistence et dégradabilité	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Potentiel de bioaccumulation.....	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Mobilité dans le sol.....	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Autres effets nocifs.....	Aucune n'est connue.

SECTION 13: INFORMATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Méthodes d'élimination appropriées.....	Éliminer conformément aux règlements les, provinces et fédéraux.
---	--

SECTION 14: INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

TMD (Canada - Road).....	UN1950, aérosols, classe 2.1.
DOT (U.S. route).....	UN1950, aérosols, classe 2.1, LTD QTY, Consumer Commodity ORM-D.
IMDG (International - Marine).....	UN1950, aérosols, classe 2.1.
IATA (International Air).....	UN1950, aérosols, classe 2.1, LTD QTY.

SECTION 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRES

Règlements de Canada :.....	Classification du SIMDUT. B5 : Aérosol inflammable. D2B : Matières causant d'autres matériaux toxiques.
Règlements américains.....	California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act de 1986 (Proposition 65) ce matériel n'est pas connu pour contenir des produits chimiques actuellement répertoriés comme cancérigènes ou toxiques reproduction sous 65 de Californie a proposé à des niveaux qui seraient soumises à la proposition. OSHA (29CFR 1910.1200). Nationale inventaire TSCA : Produits cosmétiques ne sont pas réglementées en vertu de la TSCA.

SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

Clause de non-responsabilité.....	Les informations contenues dans ce document sont issues des données considérées comme exactes. Aucune garantie ou garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus par l'utilisation de celui-ci. Le fournisseur de SDS n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels personnels à des fournisseurs ou des utilisateurs ou des tiers, causés par le matériel. Ces fournisseurs ou utilisateurs assumeront tous les risques avec l'utilisation du matériel. Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et de la FDS contient tous les renseignements exigés par le RPC.
Abréviations.....	ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; CAS: Chemical Abstract Service ; NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health, OSHA : Occupational Safety and Health Administration - États-Unis ; TSCA : Toxic Substances contrôlent Act 1976-USA ; PEL : Limite d'exposition permise ; REL : Recommandé limite d'exposition ; VLE : Valeur limite ; COV : Teneur organique Volatile ; SIMDUT : Système d'Information au travail matières dangereuses STOT : toxicité pour certains organes cibles.
Préparé par	Affairs Regulatory
Version Révisée	SEP 07/2018